



COMPTE RENDU

Conseil d'administration - visioconférence

22 MAI 2020

Présents : 6

Lison BLANC (présidente)

Mathilde MARX (Directrice)

Cyril GRASSONE (membre du CA)

Delphine TREMEAU (trésorière)

Pamela PHILIP (membre du CA)

Jessica PEREIRA (Responsable Technique – remplacement)

Absents / excusés : 6

Laurette FONTIN (secrétaire)

Marine MEAUX (vice-présidente)

Émilie RIGOT (secrétaire adjointe)

Flora Boulay (membre d'honneur)

Jennifer JACQUET (membre du CA)

Gaëlle FERAUD (membre du CA)

Ordre du jour :

- 1) Validation des protocoles du plan de continuité d'activités pour la reprise du 2/06 après consultation des salariés.
- 2) Validation de l'accord collectif relatif à l'organisation de l'activité partielle et reconduction de l'Activité partielle.
- 3) Etat des lieux des achats
- 4) Etablissement des critères de choix des 10 enfants (au cas où nous venions à dépasser 10 enfants).
- 5) Planning de la semaine du 25/05.
- 6) Planning des salariés pour le mois de juin.
- 7) Avenant Règlement de fonctionnement
- 8) Retour CAC et Assemblée Générale
- 9) Vacances d'Août

-
- 1) Validation des protocoles du plan de continuité d'activités pour la reprise du 2/06 après consultation des salariés.

Le Plan de Continuité d'Activités et les fiches protocoles sont validés. Ils sont prêts pour diffusion aux salariés, aux familles, aux partenaires et à être affichés dans les locaux.

Il s'agit de la version 1 valable jusqu'au 31/08/2020. A l'issue des premiers jours de fonctionnement, un bilan sera fait.

- 2) Validation de l'accord collectif relatif à l'organisation de l'activité partielle et reconduction de l'Activité partielle.

L'accord collectif est validé pour la période du 01/06/2020 au 30/06/2020.

- 3) Etat des lieux des achats

Déjà acheté en attente de livraison :

- Les masques tissus lavables : 379€
- Lave-vaisselle et Lave-linge : 743€
- Poubelles à pédales (salle de change, salle du personnel, bureau et hall d'accueil)) : 76€
- Réassort de lavettes microfibres et complément balai à frange : 125€
- Réassort solution hydroalcoolique 5L : 63€
- Corbeille à linge : 28€
- Sac à linges sales : 39€
- Détergent sols et multi-surfaces ECOLABEL - bidon 5L : 27€
- Lessive : 140 Pastilles : 32€
- Liquide vaisselle pour lave-vaisselle : 150 pastilles : 18€
- Liquide de rinçage pour lave-vaisselle : 5L : 14€
- Gants jetables : 4,50€
- Lingettes détergentes désinfectantes STERIMED 100, temps de contact : 15 min, sans rinçage : 12,24€ les 200 (en recommander dès stock)
- Achat fournitures pour travaux : branchements électriques, création de l'évacuation et installation de l'arrivée d'eau, rideau de douche, siphon et évacuation lave-vaisselle, ... : 268€
- Sel régénérant pour lave-vaisselle : 10,72€

- Détergent désinfectant concentré ECOCERT Citrus ND+SP (en dépannage) 24,84€
Déjà en stock pour démarrer :
- Virucide de surfaces avec contact Alimentaire : PHAGOSPRAY (en recommander dès stock)

En attente de commande :

- Le virucide NF EN 14 476 pour les sols :
 - o BACTOPIN PLUS Détergent Désinfectant, dilution 1,5% (15mL par litre d'eau), Temps de Contact 60min, Sans rinçage 45€ les 5L sur crèches&Co
 - o ou ARGOGERM Nettoyant désinfectant, dilution 2% (160mL pour 8L d'eau), Temps de contact : 15 min, sans rinçage. (Rencontre commercial lundi)
- Poubelle à pédales (Cuisine)
- Anticalcaire pour machine à laver
- Sacs hermétiques pour stockage des masques propres
- Sacs hydrosolubles pour masques souillés
- Sacs à zip pour doudous
- Surblouses jetables (tablier polyéthylène 5,65€ TTC les 100 sur Crèche&co)
- Masques jetables (dépannage salariés ou parents)
- Sacs DASRI : 7,56€ (25 sacs de 30L) sur SETON
- Bandes à usages uniques pour nettoyage et désinfection si Covid
- Sacs poubelles

Nettoyage des VMC et climatiseurs fait par la mairie

En attente pour le test légionelle.

4) Etablissement des critères de choix des 10 enfants (au cas où nous venions à dépasser 10 enfants).

Prochain CA (inutile en juin)

5) Planning de la semaine du 25/05.

Le planning ci-joint est validé. Cette semaine servira pour réalisation la formation et la mise en place des protocoles du plan de continuité d'activité, nettoyer la crèche après le confinement, préparer les locaux à la réouverture. Mathilde MARX (directrice) et Jessica PEREIRA réaliseront le tuilage pour le remplacement de Mme MARX.

6) Planning des salariés pour le mois de juin.

Les plannings du mois de juin ont été réalisés selon plusieurs paramètres dans ce contexte particulier :

- Du nombre de places limité : 10
- Du nombre de places remplies et du nombre d'heures réservées : 53h en moyenne, 112h en moyenne en temps normal.
- Des critères de fonctionnement : une responsable présente sur les temps de présence des enfants, le respect des taux d'encadrement, les besoins en personnel pour les repas et le goûter.
- Des besoins liés au protocole Covid : passage de 1h par 1 salarié, à 1h avec 2 salariés.
- Des objectifs du projet quant à un accueil de qualité, bienveillant et disponible pour les enfants.
- Des besoins en tant administratif et en tuilage entre les deux directrices.
- Des coûts engendrés par la baisse de fréquentation

- Du respect de l'accord collectif avec une équité d'heures entre les salaires de fonction similaire.

Côté financier :

Produits :

⌘ **PSU** : Notre prix horaire PSU (CAF ? MSA, Parents) est de 5,6661€.

Avec les heures réservées sur juin, nous savons que nous aurons 6 346€.

⌘ **L'aide exceptionnelle de la CAF** : la CAF donnerait 1€ par place fermée. Est-ce pour les places de 16 à 10 ? où les places non remplies ?

⌘ **Subvention des communes** : Dans le budget prévisionnel, nous avons prévu 25 312 heures facturées. Dans le budget, nous avons demandé aux communes 68 990€. En rapportant les subventions mairie aux heures facturées : cela fait 2,72€ par heure. Soit pour le mois de juin 3 046€

Charges :

⌘ **Salaires** : 824 heures seront pris en charge par l'association soit 11 584€

Le complément d'heure sera pris en charge par l'activité partielle. Ces heures représentent 2708,15€. Nous ne savons encore la part pris en charge par l'état et la part restant à charge de l'entreprise à partir du 2 juin.

⌘ **Charges courantes** : Dans le BP, nous avons prévu 36 878€ de charges (autres que les salaires) €. En rapportant les charges courantes aux heures facturées : cela fait 1,45€ par heure. Soit pour le mois de juin 1 624€

En partant sur le postulat, d'un maintien de l'aide de la CAF de 17€ pour toutes les places non remplies et une prise en charge de l'indemnité d'activité partielle à 50% par l'état, le mois de juin aurait un solde de -958€

Ce résultat est à pondérer avec les mois précédents qui ressortent avec un solde positif grâce à l'aide exceptionnelle de la CAF et la prise en charge des salaires par l'activité partielle.

Résultat : les plannings ont été fait au plus juste. Si sur le terrain, les amplitudes devaient être réduites, la directrice pourra faire réduire les temps de travail des salariés pour ajuster. A l'inverse, si ponctuellement, dans certaines situations, des heures en plus seraient nécessaires, la directrice doit les valider en amont et se référer au bureau selon les volumes.

7) Avenant du règlement de fonctionnement.

Le Conseil d'Administration adopte l'avenant du Règlement de fonctionnement concernant les protocoles Covid.

8) Retour CAC et Assemblée Générale

Aucun gros problème sur la comptabilité 2019.

Il faut préparer le rapport financier et le projet de Procès-Verbal de l'Assemblée Générale pour les présenter au CAC avant l'assemblée générale.

Le Commissaire aux Comptes attire notre attention sur la subvention de Puimoisson que nous n'avons toujours pas reçue pour 2019 et qu'aucun document ne prouve un futur paiement et sur l'excédent de la subvention de Montagnac, qui rentre dans le bilan 2019. Les deux opérations accumulées n'ayant que très peu d'influence sur le bilan.

L'Assemblée Générale va être réalisée en juin par Visio afin de valider les rapports d'activités, moral et financier et procéder à l'élection du Conseil d'Administration. La partie festive sera décalée à l'automne.

Un sondage va être faite auprès des familles pour trouver la meilleure date pour réaliser la visio. Les rapports seront envoyés à l'avancée pour une prise de connaissance, une présentation rapide sera faite, puis les questions de auditoires et le vote des rapports.

9) Vacances d'Août

Dans le contexte actuel de reprise d'activité, nous allons sonder les familles sur leurs besoins en août. Nous pourrions envisager d'ouvrir la crèche 3 semaines en août au lieu d'une semaine exceptionnellement cette année. Cela dépendra des besoins et des coûts que cela engendrera. Dès le retour des familles, nous pourrions imaginer la situation.

Dans un tel fonctionnement, les salariés qui, d'habitude, posent 3 semaines de congés payés, ensemble, les 3 dernières semaines d'août ; poseraient :

- 1 semaine pleine, tous ensemble la dernière semaine d'août.
- Les 10 autres jours devraient être posés de façon asynchrone sur la période du 01/07/2020 au 20/08/2020.